



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Délégation de l'Union européenne au Bénin met deux artistes béninois en lumière

L'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Bénin, Oliver Nette organise un vernissage en sa résidence, le jeudi 17 octobre 2019 afin de mettre en valeur deux artistes béninois: le peintre Mica Hounkpèvi et le sculpteur Charly D'Almeida.

Ce 5^{ème} vernissage organisé en la Résidence de l'Union européenne a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir deux artistes béninois et de contribuer modestement à l'épanouissement de l'art et au dialogue culturel.

L'artiste-peintre Mica Hounkpèvi s'est spécialisé dans la culture de l'endogène, c'est-à-dire tous les aspects relatifs à la culture tels que le Vodoun, les histoires traditionnelles et des légendes béninoises. Aussi sa technique de travail assez originale de par ses œuvres, suscite-t-elle une énorme curiosité à découvrir

Le sculpteur Charly d'Almeida fait partie de la génération d'artistes qui a ouvert la voie de l'art contemporain au Bénin. Son travail profondément marqué par la culture africaine à laquelle il est très attaché, est également ouvert sur le monde et ses problématiques actuelles, autant sociales que politiques ou environnementales. Charly d'Almeida peint depuis 1988 et a débuté la sculpture dans les années 2000. Le métal de récupération est aujourd'hui son moyen d'expression privilégié et le révélateur d'une œuvre tout en contraste. D'objets périssables et périmés, l'artiste tire des sculptures intemporelles et destinées à défier le temps.

L'exposition se poursuit jusqu'au 18 décembre 2019 et peut être visitée tous les mercredis de 14h à 17h sur rendez-vous.

Pour plus d'informations, prière de contacter la Délégation de l'Union européenne au Bénin: delegation-benin@eeas.europa.eu ou au (00 229) 21 31 26 17 ainsi que le site Web suivant: http://eeas.europa.eu/delegations/benin_fr

"L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières ».